

La désignation de six organisations de la société civile comme «terroristes» par Israël a provoqué un tollé, mais la Suisse garde le silence et a retiré son soutien à l'une d'entre elles peu avant

# Menace sur les ONG palestiniennes

CHRISTOPHE KOESSLER

**Proche-Orient** ► Manœuvre grossière ou stratégie du choc? Les décrets promulgués fin octobre par deux ministères israéliens contre six organisations de la société civile palestinienne, les désignant comme «terroristes»<sup>1</sup>, ont provoqué un tollé de la communauté internationale. Des ONG très respectées, financées par des fonds publics internationaux, dont suisses, comme Addameer, al-Haq, sont accusées d'entretenir des liens étroits avec le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), considéré comme terroriste par les Etats-Unis et l'Union européenne (UE). Dans le collimateur également: Défence for Children International-Palestine, une antenne de l'organisation suisse du même nom, basée à Genève.

Amnesty International et de nombreuses organisations israéliennes avaient immédiatement dénoncé la supercherie: «Criminaliser le travail de protection des droits humains est un acte lâche, caractéristique de régimes répressifs autoritaires», avait déclaré une trentaine d'ONG israéliennes. Puis, différentes instances internationales ont protesté. Parmi elles, le Haut Commissariat aux droits humains des Nations unies, dix-sept rapporteurs spéciaux de l'ONU et de nombreux parlementaires européens. Pas de déclaration forte en revanche de l'Union européenne (UE), de ses Etats membres et des Etats-Unis.

## La Suisse en retrait

Sans cela, pourtant, les ONG palestiniennes craignent le pire: «Tout peut arriver: arrestations, gel des avoirs bancaires, descentes dans nos locaux, fermeture de nos bureaux, notre équipe est très inquiète», témoigne par téléphone Sahar Francis, de l'ONG Addameer, depuis ses locaux de Ramallah. Ses installations avaient déjà été mises à sac par l'armée israélienne en 2019 et ses ordinateurs confisqués. «Sans une protestation claire de l'Union



Manifestation du Réseau des ONG palestiniennes devant le siège des Nations unies à Ramallah, le 10 novembre 2021, pour dénoncer la politique d'Israël contre les droits humains et les organisations qui les défendent. KEYSTONE

européenne, de la Suisse et des Etats-Unis, notre situation peut devenir rapidement problématique», estime aujourd'hui la juriste palestinienne.

Pour l'heure, les Etats-Unis et l'UE se sont contentés de répondre diplomatiquement. Ils ont estimé insuffisants les éléments avancés par un rapport des services secrets israéliens, et ont déclaré qu'ils n'allaient prendre aucune mesure contre ces ONG.

La Suisse n'a en revanche fait aucune déclaration alors que le président de la Confédération, Guy Parmelin, a fait une visite officielle en Israël et dans les territoires occupés fin octobre. Une dizaine d'ONG et de personnalités suisses, à l'initiative du Collectif Action Palestine de Neuchâtel, ont écrit à la Confédération le 22 novembre pour lui demander de condamner «officiellement et fermement» la décision du gouvernement israélien. Contacté par *Le Courrier*, le Département fédéral des af-

aires étrangères (DFAE) ne semble pas s'orienter dans ce sens: «Le DFAE a pris note de la décision du gouvernement israélien de classer six ONG palestiniennes comme organisations terroristes. Il a thématiqué cette question de manière bilatérale avec les autorités israéliennes. La Suisse considère qu'il est nécessaire de protéger l'espace démocratique, dans lequel les

ONG jouent un rôle essentiel des deux côtés», déclare Pierre-Alain Eltschinger, porte-parole du DFAE. Une position jugée timorée par Fabian Molina, conseiller national du Parti socialiste, qui a déposé le 1<sup>er</sup> décembre une question auprès du Conseil fédéral (lire ci-dessous): «Si Israël criminalise des ONG engagées pour la paix par de fausses accusations, le gouver-

nement suisse doit condamner cette manipulation.»

## Droits humains, trop sensible?

Curieusement, le DFAE a aussi décidé le 7 octobre dernier de ne pas renouveler son soutien financier à l'ONG Addameer, soit moins de quinze jours avant la décision du gouvernement israélien de la qualifier de terroriste. Addameer, qui apporte un appui juridique à des prisonnier·es palestinien·es détenu·es en Israël –quelque 4600 à ce jour –, recevait des fonds de la coopération suisse depuis 2018. Un renouvellement devait intervenir en 2021: «Nous étions en très bonne voie, nous discussions dans les détails des budgets et des projets avec la Direction du développement et de la coopération (DDC). Nous sommes très surpris par ce refus qui intervient de manière totalement inattendue», assure Sahar Francis.

En général, la décision du gouvernement suisse concer-

nant la reconduction d'une subvention est communiquée tôt dans l'année, entre avril et juillet. «Nous savons que le gouvernement israélien mène depuis des années un lobbying contre nous en Europe, nous accusant de tout, y compris d'antisémitisme. Et malheureusement, cela a été relativement efficace», interprète la responsable de l'ONG. Une lecture balayée par le DFAE: «La décision de ne pas continuer la coopération avec l'ONG Addameer a été prise avant la décision du gouvernement israélien. Elle n'est pas liée aux compétences de l'ONG, mais aux nouvelles priorités de la stratégie Moyen-Orient et Afrique du nord 2021-2024, notamment la création d'emplois pour les jeunes.» Aussi la Confédération ne soutient plus désormais d'ONG de droits humains en Palestine. Elle avait aussi cofinancé Al-Haq entre 2013 et 2018<sup>2</sup>.

## Antenne suisse attaquée

A Genève, Défence for Children International est aussi très inquiet pour ses bureaux de Cisjordanie: «Nous avons interpellé M. Guy Parmelin, mais nous n'avons pas reçu de réponse», indique Alex Kamaroros, directeur de l'organisation. Quelle implication a pour le gouvernement suisse le fait que l'antenne d'une ONG helvétique dans un pays soit considérée comme terroriste par l'Etat hôte? «Le décret n'a pas d'impact sur la Suisse», répond Pierre-Alain Eltschinger. «Il n'existe aucune information selon laquelle l'organisation serait impliquée dans des activités terroristes. La position de la Suisse est que les mesures anti-terroristes doivent être prises en conformité avec le droit international, notamment les droits de l'homme et le droit international humanitaire, et qu'elles doivent se fonder sur des preuves concrètes», conclut le représentant du DFAE. 1

<sup>1</sup>Un ordre militaire interdit à ses organisations, devenues illégales, d'exercer leurs activités.

<sup>2</sup>A travers le Secrétariat des droits de l'homme et du droit international humanitaire, un pool de bailleurs dont la Suisse faisait partie avec la Suède, le Danemark et les Pays-Bas.

## «LA SUISSE A PRIS ACTE»

Hier, au National, au moment consacré aux questions, le Conseil fédéral a répondu très brièvement aux interrogations du député Fabian Molina au sujet des six ONG criminalisées. «Le DFAE suit de près les effets de cette décision sur les organisations concernées ainsi que sur la société civile. La Suisse a pris acte de la décision d'Israël. Elle a évoqué la question de manière bilatérale avec les autorités israéliennes et attend maintenant des informations précises.» A la question de savoir ce que le Conseil fédéral fait pour protéger la société civile dans les territoires occupés, il répond: «Conformément à la Stratégie Moyen-Orient Afrique du nord 2021-2024, la Suisse s'engage en faveur d'une société civile active.» CKR

## (Dé)pensez solidaires!

**Vaud** ► Les cadeaux qui font le plus d'heureux sont de retour au Flon. Après une édition 2020 virtuelle, le 15<sup>e</sup> Marché de Noël de Pôle Sud et de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) renoue avec la tradition: une quarantaine d'associations engagées occuperont le centre socio-culturel lausannois<sup>1</sup> du 16 au 18 décembre, avec de nombreuses idées de cadeaux originaux, sociaux et écologiques et un cri du cœur commun: «Solidarisez-vous!», clin d'œil à l'indignation lancée par Stéphane Hessel.

Si *Le Courrier* est un habitué des lieux, trois nouvelles associations renforcent cette année l'escouade de bénévoles prêtes à accueillir le chaland loin des bousculades de la grande distri-

bution. Agro-sans-frontière, un groupement d'agronomes solidaires, Fazl, une entreprise sociale opérant en Inde auprès des femmes et des enfants, et l'ONG For Equity, active en Ethiopie, en Inde et en Suisse, se joindront aux habituées, tels que la Centrale sanitaire suisse romande, SOS Méditerranée, Urgence-Palestine, Amnesty ou l'Atelier des Enfants de Lima.

«Nous sentons une grande attente des associations, elles se réjouissent de renouer avec l'esprit de rencontre et d'échanges qui caractérise le Marché de Noël», aux dires de sa porte-parole, Lucie Endahl. BPZ

<sup>1</sup> Pôle Sud, av. Mercier 3, jeudi 16 et vendredi 17: 17h-22h (buvette jusqu'à minuit), samedi 18: 11h-20h (buvette jusqu'à 22h). Certificat Covid obligatoire.

## Surmortalité limitée pour la malaria

**OMS** ► Les pays endémiques à la malaria ont pu éviter le pire pendant la première année de coronavirus. Deux tiers des 69 000 décès supplémentaires sur un an sont liés aux perturbations pendant la pandémie, a déclaré hier à Genève l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Au total, près de 630 000 personnes ont succombé l'année dernière de la malaria. Pendant le même laps de temps on a dénombré quelque 1,8 million de mort·es du Covid.

L'OMS avait anticipé jusqu'à un doublement des victimes en Afrique subsaharienne en raison des perturbations des soins, des diagnostics et de la prévention. Cette extension n'a atteint que 1,2%. La communauté internationale «a réussi à éviter le pire», a dit à la presse le chef du programme mondial contre la malaria à l'OMS, Pedro Alonso. De son côté, le directeur gé-

néral, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé à «accélérer» les efforts.

Quelque 96% des décès dus à la malaria, dont 80% sont des enfants de moins de 5 ans, et 95% des cas concernent l'Afrique subsaharienne. Une dizaine d'Etats rassemblent environ 70% des cas.

Depuis une vingtaine d'années, les efforts internationaux ont permis un recul de plus d'un quart de l'incidence de la maladie, se réjouit l'OMS. De même, le taux de mortalité a diminué de moitié, à 15,3 pour 100 000 personnes, même s'il s'est étendu l'année dernière.

Sans une action «immédiate» et plus rapide, les objectifs pour 2030, notamment une diminution de 90% de l'incidence de mortalité et des taux de mortalité, ne seront pas atteints, déplore toutefois l'OMS.

L'organisation a récemment validé la généralisation du premier vaccin contre la

malaria, testé dans trois pays africains, pour tous les enfants. Près de 2,5 millions de doses ont été administrées depuis deux ans et plus de 800 000 personnes ont reçu au moins une d'entre elles.

Selon M. Alonso, la vaccination dépendra du financement. La demande devrait atteindre 80 à 100 millions de personnes par an, alors que la production ne devrait pas dépasser 15 millions de doses. Jeudi, l'Alliance mondiale du vaccin (GAVI) a annoncé à Genève attribuer un premier financement de près de 156 millions de dollars. ATS/BPZ

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du *Courrier*. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.